

## LES SERVICES EXTRASCOLAIRES

Les accueils de loisirs sont des structures de loisirs éducatifs pour les enfants et les jeunes.

Des activités de loisirs diversifiées, respectueuses des rythmes de vie et des âges des enfants (activités manuelles, jeux d'intérieur ou d'extérieur, activité de détente ou de découverte, activités culturelles, sportives, artistiques ou scientifiques et techniques...) sont proposées aux enfants sur la base du PLAN MERCREDI élaboré par la Ville de Laon et du projet pédagogique proposé par l'équipe d'encadrement.

### LES ACCUEILS DE LOISIRS DU MERCREDI & DES PETITES VACANCES

3 - 6 ANS

ÉCOLE MATERNELLE MOULIN-ROUX - Rue Raymond BURGARD  
MONTREUIL - Place Jacques de TROYES  
ÉCOLE PRIMAIRE ARDON - Rue de SEMILLY

7 - 11 ANS

ÉCOLE MATERNELLE MOULIN-ROUX - Rue Raymond BURGARD  
ÉCOLE PRIMAIRE ARDON - Rue de SEMILLY  
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ANATOLE FRANCE - Rue Gabriel PÉRI

### MODALITÉS D'ACCUEIL :

- 9<sup>h</sup> à 17<sup>h</sup> avec repas, avec un accueil échelonné possible de 8<sup>h</sup> à 9<sup>h</sup> et un départ échelonné de 17<sup>h</sup> à 18<sup>h</sup>.
- Pour les mercredis uniquement, possibilité d'inscription à la demi journée sans repas, de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> ou de 13<sup>h</sup>30 à 17<sup>h</sup>.
- Accueil 11-13 ANS (uniquement pendant les petites vacances) - ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ANATOLE FRANCE - Rue Gabriel Péri

VACANCES D'AUTOMNE du lundi 21 au jeudi 31 octobre 2019

VACANCES D'HIVER du lundi 17 au vendredi 28 février 2020

VACANCES DE PRINTEMPS du mardi 14 au vendredi 24 avril 2020

### LES CENTRES D'ACTIVITÉS SPORTIVES

Des centres d'activités sportives (C.A.S.) sont organisés pour les enfants âgés de 6 à 16 ans, une semaine aux vacances d'automne, de printemps et la semaine précédant la rentrée de septembre (informations plus précises données avant chaque session).

## LES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

### DEUX ÉTAPES OBLIGATOIRES



#### 1 - LE FICHER UNIQUE DE RENSEIGNEMENTS

Le fichier de renseignements est valable pour une année scolaire.

Il doit être déposé dûment complété à la Mairie Annexe - porte 10, place du Général Leclerc ou à l'Antenne Municipale, place du 8 mai 1945.

Les pièces obligatoires à fournir sont les suivantes :

- Livret de famille (pour les nouveaux arrivants),
- Justificatif de domicile,
- Vaccins (carnet de santé),
- Avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018 (si pas n°allocataire CAF),
- En cas de divorce, fournir le jugement pour la garde de l'enfant,
- Attestation d'assurance,
- En cas de séparation, fournir une attestation sur l'honneur du parent qui donne son accord pour l'inscription aux services péri et extra-scolaires de son enfant ainsi que la photocopie de sa carte d'identité.

#### 2 - RÉSERVER ET PAYER

Le paiement de tous les services péri et extrascolaires s'effectuent à la réservation à la mairie annexe, l'antenne municipale et via l'espace familles sur internet.

En ce qui concerne les services périscolaires (garderies, restauration scolaire, atelier et départ échelonné), l'inscription est possible toute l'année scolaire jusqu'à une semaine avant la date de présence souhaitée.

Toute fréquentation non prévue, dans les délais de 7 jours, sera facturée avec une majoration de 20 % supplémentaire au tarif initial.

Principes de remboursement :

- En cas de maladie, sur présentation de certificat médical qui devra être produit au plus tard dans les deux semaines qui suivent l'absence,
- En cas d'absence de l'enseignant, sur demande écrite des parents,
- En cas d'absence en raison de sorties ou séjours scolaires,
- Toute autre demande de remboursement sera soumise à l'avis de la commission Education-Jeunesse.

## TARIFS

### RESTAURATION SCOLAIRE

CATÉGORIE	QUOTIENT	TARIF JOURNALIER	TARIF DU PANIER FOURNI PAR LA FAMILLE *
TARIFS LAON (€)			
A	0 à 507,94	2,07	1,35
B	507,95 à 700	2,48	1,61
C	700,01 à 1283,43	4,03	2,61
D	1283,44 à 1678,09	5,22	3,40
E	+ de 1678,10	6,23	4,05
H	HORS LAON	10,04	6,53

\* Uniquement en cas d'allergie alimentaire.

### GARDERIE DU MATIN, DU SOIR ET DÉPART ÉCHELONNÉ

CATÉGORIE	QUOTIENT	GARDERIE MATIN DÉPART ÉCHELONNÉ	GARDERIE DU SOIR (1H30)
TARIFS LAON (€) - TARIF JOURNALIER			
A	0 à 507,94	0,72	1,44
B	507,95 à 700	0,91	1,81
C	700,01 à 1283,43	1,31	2,61
D	1283,44 à 1678,09	1,79	3,58
E	+ de 1678,10	2,22	4,43
H	HORS LAON	3,13	6,26

Au bout de 3 retards des parents de plus de 15 minutes, une pénalité de 5€ sera appliquée.

### ATELIERS DU SOIR

CATÉGORIE	QUOTIENT	TARIF JOURNALIER
TARIFS LAON (€)		
A	0 à 700	0,70
B	700,01 à 1678,09	0,80
C	+ de 1678,10	0,90
H	HORS LAON	1,26

Au bout de 3 retards des parents de plus de 15 minutes, une pénalité de 5€ sera appliquée.

### ACCUEIL DE LOISIRS

CATÉGORIE	QUOTIENT	JOURNÉE AVEC REPAS	1/2 JOURNÉE SANS REPAS UNIQUEMENT LE MERCREDI
TARIFS LAON (€)			
A	0 à 507,94	2,75	1,38
B	507,95 à 700	3,96	1,98
C	700,01 à 1283,43	10,09	5,05
D	1283,44 à 1678,09	12,72	6,36
E	+ de 1678,10	16,49	8,25
HORS LAON	0 à 700,01	29,81	14,91
	+ de 700,01	34,61	17,31

Les tarifs A et B correspondent à des quotients qui bénéficient d'aides de la CAF de l'Aisne devant être clairement identifiés.

Pour les autres CAF ou MSA, la valeur des aides sera déduite du tarif ville.

Nous consulter pour plus d'informations.

## Ville de LAON

# BIEN GRANDIR DANS TA VILLE



2019  
2020

- GARDERIES
- PAUSE MÉRIDIENNE
- ATELIERS PÉRISCOLAIRES EN ÉLÉMENTAIRE (CP AU CM2)
- DÉPART ÉCHELONNÉ EN MATERNELLE (DÈS L'ÂGE DE 3 ANS À LA GS)
- ACCUEILS DE LOISIRS DU MERCREDI & DES PETITES VACANCES



## LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Le Projet éducatif Territorial s'insère dans le Projet éducatif Global existant depuis 12 ans. Il concerne les jeunes de 0 à 25 ans. Les objectifs éducatifs dans le cadre de l'organisation de la semaine scolaire et de l'aménagement des temps de l'enfant sont :

- Avoir une cohérence entre les différents temps de vie de l'enfant sur la semaine scolaire ainsi qu'entre les acteurs éducatifs ayant la charge des enfants pour prendre en compte la semaine scolaire dans sa globalité.
- Assurer le développement des orientations éducatives municipales en tenant compte du Projet Éducatif Global (PEG) de la Ville, des projets d'école, des projets de classe, des projets pédagogiques ainsi que du contexte local.
- Prendre en compte le rythme de vie et la fatigue de chaque enfant pour ne pas alourdir la journée scolaire tout en travaillant sur la qualité des temps.
- Favoriser l'ouverture d'esprit et la citoyenneté de l'enfant.
- Encourager la créativité de l'enfant.
- Permettre aux enfants de progresser dans leurs compétences et leurs connaissances pour qu'ils puissent les utiliser dans leurs apprentissages.
- Créer un cadre nouveau pour ne pas reproduire ce qui est fait sur le temps scolaire et/ou en accueils de loisirs.

## QUELS SONT LES SERVICES PÉRISCOLAIRES?

### LA GARDERIE DU MATIN

La garderie du matin dans les écoles primaires Ardon et Delaunay-Kergomard : une attention particulière est portée sur le respect du rythme de vie de chaque enfant avant une journée d'école. Ce service est accessible aux familles domiciliées dans le secteur des écoles ou par dérogation scolaire.

### LA PAUSE MÉRIDIENNE

La pause méridienne a pour objectif :

- de fournir un repas chaud et équilibré de qualité,
- de favoriser la « récupération » physique et intellectuelle de l'enfant,
- de garantir des moments de détente et de convivialité,
- de contribuer à l'épanouissement de l'enfant et à sa socialisation,
- de développer l'éducation à la santé et au goût,
- de permettre aux enfants d'être disponibles aux apprentissages dès leur retour en classe.

### LES ATELIERS DU SOIR

Les ateliers du soir ont pour objectifs :

- d'accompagner l'enfant dans son développement (social, savoir, savoir-être et savoir-faire),
- de favoriser le vivre ensemble,
- de tenir compte du rythme de l'enfant.

### LES ÉTUDES

Des études sont proposées en fonction de la disponibilité des enseignants et de l'organisation mise en place en fonction du nombre d'enfants inscrits.

### LES DÉPARTS ÉCHELONNÉS

Les départs échelonnés pour les enfants de maternelle veillent à la qualité de la relation et au respect du rythme de vie de chaque enfant après une journée d'école.

### LA GARDERIE DU SOIR

La garderie du soir en maternelle se déroule dans les écoles primaires d'Ardon et Delaunay-Kergomard. Une attention particulière est portée sur le respect du rythme de vie de chaque enfant après une journée d'école. Ce service est accessible aux familles domiciliées dans le secteur des écoles ou par dérogation scolaire.

POUR CHAQUE SERVICE PROPOSÉ, UNE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE PAR ANNÉE SCOLAIRE EST OBLIGATOIRE. VOIR PAGE SUIVANTE  
L'INSCRIPTION DÉFINITIVE EST TOUJOURS CONDITIONNÉE PAR LE PAIEMENT, AU PRÉALABLE, DES RÉSERVATIONS.

### CONTACTS

#### Mairie Annexe - Service Éducation-Jeunesse

Place du Général Leclerc  
Tél 03.23.22.87.27  
du lundi au jeudi  
de 8<sup>h</sup>30 à 12<sup>h</sup>30 et de 13<sup>h</sup>30 à 17<sup>h</sup>  
le vendredi  
de 8<sup>h</sup>30 à 12<sup>h</sup>30 et de 13<sup>h</sup>30 à 16<sup>h</sup>30

#### Antenne Municipale Quartier Services

Place du 8 mai 1945 - 03.23.22.85.90  
du lundi au mercredi  
de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> et de 13<sup>h</sup>30 à 17<sup>h</sup>  
le jeudi  
de 10<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> et de 13<sup>h</sup>30 à 19<sup>h</sup>  
le vendredi  
de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> et de 13<sup>h</sup>30 à 16<sup>h</sup>30



Conception et impression : Ville de Laon - 2019



7<sup>h</sup>45 - 8<sup>h</sup>20

GARDERIE DU MATIN

dès 3 ans et jusqu'au CM2  
dans les écoles primaires  
Delaunay/Kergomard  
et Ardon



12<sup>h</sup> - 13<sup>h</sup>50

PAUSE MÉRIDIENNE

Elle se déroule en 1 service pour les  
maternelles et en 2 services pour  
les élémentaires.

Des activités de détente autour de  
jeux libres, jeux de société et jeux  
de cours sont proposées.

JE SUIS EN MATERNELLE

JE SUIS EN ÉLÉMENTAIRE

16<sup>h</sup>30 - 17<sup>h</sup>

DÉPART ÉCHELONNÉ  
DANS TOUTES LES MATERNELLES

Le départ échelonné  
(dès 3 ans et jusqu'à  
la GS) est un temps de  
garderie.



16<sup>h</sup>30 - 18<sup>h</sup>

GARDERIE DU SOIR

dès 3 ans et jusqu'à  
la GS dans les écoles  
primaires Delaunay/  
Kergomard et Ardon

16<sup>h</sup>30 - 17<sup>h</sup>30  
avec un départ  
échelonné possible  
jusqu'à 18<sup>h</sup>

ATELIER OU ÉTUDE DU CP AU CM2

Les ateliers proposent  
des parcours éducatifs de  
vacances à vacances autour  
du sport et des loisirs, de  
l'art plastique, des ateliers  
scientifiques, culinaires et  
citoyens.

Pour les études,  
l'organisation sera précisée  
en septembre.

UN DÉCALAGE HORAIRE  
DE 5 À 10 MINUTES EXISTE  
POUR CERTAINES ÉCOLES  
(NOUS CONSULTER)